

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

---

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

---

Séance du 25 mars 2011  
(convocation du 14 mars 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Mars Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 40  
M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude  
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard  
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal à partir de 11 h  
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre  
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard  
Mme BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11 h  
M. BOUSQUET Ludovic à Mme FAYET Véronique  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier  
Mme CHAVIGNER Michèle à M. QUERON Robert  
Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine  
M. DAVID Yohan à M. SOLARI Joël  
Mme DESSERTINE Laurence à Mme PIAZZA Arielle

M. DUCASSOU Dominique à Mme TOUTON Elisabeth  
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12 h 15  
M. LOTHAIER Pierre à M. DUPOUY Alain  
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck  
M. MOGA Alain à Mme SAINT-ORICE Nicole  
M. PEREZ Jean-Michel à M. ROUYEYRE Matthieu  
M. POIGNOGNEC Michel à M. PUJOL Patrick à partir de 11 h  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
M. REIFFERS Josy à Mme BREZILLON Anne  
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine  
M. ROBERT Fabien à Mme LAURENT Wanda  
M. SENE Malick à Mme FAORO Michèle  
M. SIBE Maxime à M. GAÜZERE Jean-Marc

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Pôle multimodal de Blanquefort**

- Convention relative au financement des travaux de libération**
  - et de reconstitution des équipements ferroviaires**
- dans le cadre de la création du pôle - Décision - Autorisation**

Monsieur CHAUSSET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Afin d'améliorer l'intermodalité et ainsi favoriser le développement durable des transports collectifs de voyageurs, le Conseil régional d'Aquitaine, la Communauté urbaine de Bordeaux, la SNCF, RFF, la Commune de Blanquefort et l'Etat se sont associés afin de réaliser l'aménagement d'un pôle multimodal en gare de Blanquefort.

Une convention d'application a été signée le 23 mai 2008 afin de définir les modalités de réalisation et de financement de ces travaux.

Ce projet est soutenu par l'Union Européenne qui dans le cadre du Programme « Compétitivité régionale et emploi Aquitaine 2007 – 2013 », promeut les transports dits propres au travers du soutien aux pôles d'échanges.

Dans la perspective de la création du pôle multimodal, il a été nécessaire d'engager une étude relative à la modification des installations ferroviaires.

En effet, des travaux d'aménagement étant prévus sur des emprises propriétés de Réseau Ferré de France sur lesquelles existaient des installations ferroviaires, la Communauté urbaine a sollicité Réseau Ferré de France pour que soit étudiée la nécessité de reconstituer ces installations et les conditions de libération de ces emprises.

Une convention d'étude a été signée le 31 juillet 2008 dans cet objectif. Le coût de l'étude, soit 10 170 € HT a été totalement pris en charge par la Communauté urbaine de Bordeaux.

Cette étude remise par Réseau Ferré de France le 20 novembre 2009 aboutit notamment à la nécessité de déposer deux modulaires présents sur le site et d'assurer le relogement du dirigeant de proximité. Initialement prévu dans des modulaires en gare de Macau, ce relogement sera en définitive effectué dans un bâtiment existant en gare de Margaux pour un montant de prestations identique.

Afin de définir le contenu, les modalités de financement et de réalisation des travaux de libération et de reconstitution des équipements ferroviaires, une convention de travaux est désormais nécessaire.

Les travaux concernés comprennent :

- la dépose des deux modulaires situés en gare de Blanquefort,
- la réhabilitation d'un bâtiment d'infrastructures en gare de Margaux,
- la maîtrise d'œuvre,
- la maîtrise d'ouvrage mandatée.

Le coût des travaux, objet de la présente convention, est fixé à 58 200 € HT courant. Ces travaux seront réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de Réseau Ferré de France et financés par la Communauté urbaine de Bordeaux.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

## **Le Conseil de Communauté**

**ENTENDU** le rapport de présentation

**VU** la convention d'application signée le 23 mai 2008 définissant les modalités de réalisation et de financement de ces travaux.

**VU** la convention d'étude de reconstitution d'installation ou de libération d'emprises ferroviaires signée le 31 juillet 2008.

**CONSIDERANT QU'**il est nécessaire pour la réalisation du pôle multimodal de Blanquefort d'assurer des travaux de reconstitution ferroviaire et notamment d'assurer le relogement du dirigeant de proximité prévu sur le site.

### **DECIDE**

**Article 1 :** La Communauté urbaine s'engage à financer à hauteur d'un montant forfaitaire, non révisable, de 58 200 € HT courant la réalisation des travaux de Réseau Ferré de France relatifs à la libération du site du pôle intermodal de Blanquefort et à la reconstitution des équipements ferroviaires. Ces travaux comprennent la dépose de deux modulaires, le relogement du dirigeant de proximité et les prestations de maîtrise d'œuvre et de maîtrise d'ouvrage mandatée associées.

**Article 2 :** Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée avec Réseau Ferré de France.

**Article 3 :** La dépense correspondante sera imputée sur le budget principal – Chapitre 20 Compte 20418 – Fonction 8160 – PROG TABO4 – CRB KD00 de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 mars 2011,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
5 AVRIL 2011

PUBLIÉ LE : 5 AVRIL 2011

M. GÉRARD CHAUSSET